

**40 M\$ POUR CONSOLIDER LES PRATIQUES ÉDUCATIVES  
L'AQCPE SALUE L'ANNONCE DE RESSOURCES POUR LA MISE EN  
ŒUVRE DE LA STRATÉGIE 0-8 ANS**

**Montréal, 15 mai 2018** – L'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPPE) accueille favorablement l'annonce du gouvernement visant à investir plus de 40 M\$ pour consolider les pratiques éducatives de qualité dans le réseau des services éducatifs à la petite enfance. Cette aide financière s'inscrit dans la Stratégie relative aux services éducatifs offerts aux enfants de 0 à 8 ans, qui fait partie de la Politique sur la réussite éducative.

« Nous constatons avec satisfaction que le gouvernement a entendu nos demandes et investit dans une formation pour permettre aux éducatrices de s'approprier le nouveau programme éducatif, dont des éléments seront bientôt obligatoires, a déclaré Geneviève Bélisle, directrice générale de l'AQCPE. La poursuite de la mise en place de mesures permettant d'évaluer la qualité de tous les services de garde éducatifs est aussi une bonne nouvelle pour l'égalité des chances. »

### **Un large consensus autour de la qualité**

Il y a un an, l'AQCPE a organisé un grand Sommet sur l'éducation à la petite enfance à l'occasion duquel une trentaine d'organisations représentant deux millions de personnes ont signé une importante déclaration reconnaissant le droit de chaque enfant à des services de qualité dès la naissance et la nécessité d'accroître l'accès de ces services aux enfants handicapés ou qui ont des défis particuliers.

Les signataires de cette déclaration ont reconnu le caractère crucial de la petite enfance comme première étape du continuum éducatif et l'importance d'offrir aux tout jeunes enfants des environnements éducatifs de grande qualité afin de leur offrir une chance égale de développer leur plein potentiel.

En ce sens, l'AQCPE invite les représentants de tous les partis qui aspirent à gouverner le Québec à prendre appui sur les principes de la déclaration et à s'engager à investir massivement dans l'éducation des tout jeunes enfants.

### **Vers une qualité accrue**

« Les actions prévues dans la Stratégie 0-8 ans sont un nouveau pas dans la bonne direction, a ajouté Mme Bélisle. Si nous souhaitons atteindre les cibles de la Politique sur la réussite éducative, entre autres en s'assurant que plus de 80 % des enfants fassent leur entrée à l'école en ne présentant aucune vulnérabilité dans l'un ou l'autre des domaines de leur développement, il est important d'offrir au réseau des CPE/BC des conditions structurantes comme la bonification des sommes allouées à la vie éducative des jeunes enfants et à la formation des éducatrices. »



## À propos de l'AQCPÉ

L'AQCPÉ a pour mission d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance. Elle a initié la Commission et le Sommet sur l'éducation à la petite enfance, où la *Déclaration pour la reconnaissance du droit de chaque enfant à une éducation de qualité dès la naissance* a été adoptée par plus de 2500 personnes et 31 organisations représentant plus de 2 millions de citoyens.

L'AQCPÉ est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec.

- 30 -

Renseignements :

**Claude Deraîche**

Directeur des communications

514 609-9060 | [claire.deraiche@aqcpe.com](mailto:claire.deraiche@aqcpe.com)

**Marie-Claude Lemieux**

Directrice des affaires publiques et gouvernementales

514 268-1706 | [marie-claude.lemieux@aqcpe.com](mailto:marie-claude.lemieux@aqcpe.com)